

# L'INFOLETTRE

## de la Mairie



### Horaires

Lundi : 14h00 à 17h00

Mardi au vendredi : 9h00 à 12h00

Tél : 03 86 35 09 76

contact@venizy.fr - site : venizy.fr

Agence postale- bibliothèque

du lundi au vendredi : 16h00 à 18h30



MAI 2024

## CIVISME

### Tonte des pelouses et travaux bruyants

De 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi (sauf jours fériés)

De 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis

De 10h à 12h et de 16h à 18h les dimanches et jours fériés



### Trottoirs



Les riverains sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes en bordure de leur propriété (désherbage réalisé par binage ou arrachage)

### Divagation des animaux

Divagation des animaux



Est considéré comme en état de divagation tout chien livré à son seul instinct qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci, de tout instrument sonore permettant son rappel ou d'une distance dépassant 100 mètres.

Le maire est habilité au titre de son pouvoir de police à mettre fin à l'errance ou à la divagation des animaux (articles L. 2212-1 et L. 2212-2 du CGCT) afin d'intervenir pour assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique. ([www.service-public.fr](http://www.service-public.fr))

**Les déchets** : Décret n°2015-337 du 25 mars 2015 relatif à l'abandon d'ordures et autres objets

Le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit tel que les déjections animales, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation, est passible d'une contravention.



**NETTOYEZ  
DERRIÈRE  
VOTRE  
CHIEN**

### Incinération des déchets verts



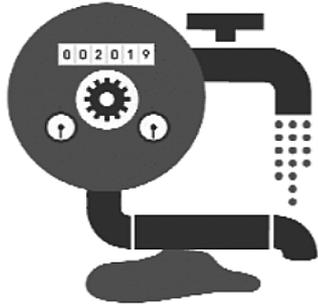
### Élagage



Élaguer ou couper régulièrement les plantations à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

# EAU

Des habitants s'étonnent parfois de la quantité d'eau qu'ils consomment au vu des relevés de leurs compteurs.



**Je repère les fuites  
en surveillant mon compteur !**

Bien que des erreurs soient toujours possibles, nous vous invitons, vous-même, à contrôler votre compteur (tous robinets fermés, l'index ne doit pas varier)

# ÉLECTIONS

## Rappel

Les élections européennes se dérouleront le 9 juin prochain.  
Le bureau de vote se tiendra à la Mairie et sera ouvert dès 8h.

# CCAS

## Commande de fioul

Une nouvelle commande de fioul premium est prévue pour le mois de juin. Vous pouvez dès maintenant vous inscrire en mairie au 03 86 35 09 76 en précisant vos nom - prénom - adresse - numéro de téléphone et le volume souhaité. La date limite d'inscription est fixée au **vendredi 15 juin 2024**. La livraison est prévue fin juin.

# AFFOUAGES

## Distribution

La distribution se fera à la Mairie le vendredi 31 mai 2024 entre 17h et 19h et après cette date aux horaires d'ouverture du secrétariat.  
Pour les réservations "rendu au domicile", merci de prendre contact rapidement avec le secrétariat pour prévoir la livraison avec le prestataire.

# CONCERT

L'association "Les Amis du clocher et du patrimoine de Venizy" organise

**le vendredi 10 mai à 20h30  
en l'Église Notre Dame de Venizy**

un concert baroque intitulé "Caffé Cantates" avec l'ensemble La Fenice aVenire sous la direction du chef Jean Tubéry.

Ce concert a pour thème : le café qui a inspiré Jean-Sébastien Bach, Nicolas Bernier, François Couperin et Claude Balbastre. Les artistes au violon et violoncelle baroques, aux flûtes à bec et clavecin accompagneront la soliste soprano.

La fenice  
aVenire

Direction  
Jean Tubéry

# Concert



*Caffé  
Cantates*

Église Notre-Dame  
VENIZY

vendredi 10 mai 20h30 entrée 15€

Les Amis du Clocher et du Patrimoine

La soirée se terminera de façon conviviale évidemment autour d'un café (ou thé) et ses petits gâteaux offerts par l'association. Ce sera aussi l'occasion de converser avec l'ensemble La Fenice aVenire.

Entrée 15€ - Adhérents 10€